



AVIS DE CONVOCATION

AUX MEMBRES DE L'ASSOCIATION DE CHASSE ET DE PÊCHE LAVIGNE

Prenez avis que l'assemblée générale annuelle de l'Association de Chasse et de Pêche Lavigne se tiendra le samedi 6 avril 2024 de 9h à midi au Centre des loisirs Marcel-Thériault, situé au 250, 65e Avenue, Saint Côme, JoK 2Bo. Seuls les membres en règle au **30 novembre 2023** de l'association posséderont un droit de parole et de vote lors de l'assemblée.

Ordre du jour

- A) MOT DE BIENVENUE DU PRÉSIDENT
- B) NOMINATION DU PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE
- C) OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE
- D) QUORUM
- E) LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- F) PRÉSENTATION ET ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS
- G) NOMINATION D'UN VÉRIFICATEUR COMPTABLE
- H) LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
TENUE LE 8 AVRIL 2023
- I) RAPPORT DU PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION
- J) PRÉSENTATION DES CONFÉRENCIERS ET DES INVITÉS

1) Présence (à confirmer) de madame Isabelle Parent, ingénieure forestier du ministère des Ressources naturelles et des Forêts.

2) Présence (à confirmer) de madame Claudine Ethier, directrice adjointe du service d'aménagement à la MRC Matawinie.

3) Présence (à confirmer) d'un agent de protection de la faune pour un volet réglementaire sur la chasse et la pêche.

K) RAPPORTS DES COMITÉS

- 1) Foresterie (Nathalie Poitras)
- 2) Chasse (Serge Malo)
- 3) Pêche (Jérémie Tremblay)
- 4) Dossier Web (Benoît Laporte)
- 5) Regroupement des 4 ZECs de Lanaudière (Benoît Laporte)
- 6) Tarification 2024 (Daniel Bouchard)
- 7) Camping (Alain Bordeleau)
- 8) Rapport du directeur général (Michel Croteau)

-
- K) PAUSE
 - L) ÉLECTIONS
 - M) PÉRIODE DE QUESTIONS
 - N) CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE
 - O) TIRAGE DES PRIX DE PRÉSENCE

Aucun ajout à l'ordre du jour ne sera permis à moins qu'il n'ait été soumis au siège social de l'association cinq (5) jours (120 heures) avant l'ouverture de l'assemblée générale annuelle et qu'il ait été demandé par au moins vingt (20) membres en règle qui signent la requête.

ELECTIONS 2024

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION DE CHASSE ET DE PÊCHE LAVIGNE

Siège # 4 (Secteurs Saint-Zénon/Saint-Michel-des-Saints) : Nathalie Poitras

Siège # 5 (Secteur Saint-Côme) : Serge Malo

Siège # 6 (Secteurs Saint-Zénon/Saint-Michel-des-Saints) : Jérémie Tremblay

Tout membre intéressé à postuler à un siège à cette élection devra compléter un formulaire de mise en candidature qui peut être obtenu au bureau de la ZEC au 541 rang de l'Arnouche, Saint-Zénon, Québec, JoK 3No. Sur demande, le formulaire peut aussi être envoyé par la poste ou par courriel. Ce membre doit être appuyé par cinq (5) membres en règle et un membre ne peut appuyer plus d'une candidature.

Le formulaire de mise en candidature complété et signé doit être retourné par courrier recommandé ou remis en main propre au 541, rang de l'Arnouche, Saint-Zénon, Québec, JoK 3No, et ce dans une enveloppe cachetée avec mention « MISE EN CANDIDATURE », 7 jours (168 heures) avant l'ouverture de l'assemblée.

Pour toute information ou obtention d'un formulaire de mise en candidature, veuillez communiquer par téléphone avec l'adjoint administratif au 450-884-5521 extension 223 ou par courriel à admin@zeclavigne.com

Saint-Zénon, le 6 mars 2024

Daniel Bouchard
Secrétaire-trésorier